



18 QUARTIERS PRIORITAIRES À GRAND PARIS SUD

LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE AU 1^{ER} JANVIER 2024

L'OBSERVATOIRE // FÉVRIER 2024



18 QPV à Grand Paris Sud
au 1^{er} janvier 2024
contre 19 auparavant



1 QPV sortant
2 QPV entrants
3 QPV fusionnent en 1



93 600 habitants en QPV
à Grand Paris Sud
contre 86 200 auparavant
(estimation observatoire sur la
base des données 2018)

Une nouvelle géographie des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est entrée en vigueur par décret au 1^{er} janvier 2024¹ en France métropolitaine.

Celle-ci intervient 10 ans après la loi Lamy² qui introduisait de grands changements pour la politique de la ville : une concentration des moyens vers les territoires les plus en difficulté (notion de quartiers prioritaires), la création du contrat de ville piloté à l'échelle intercommunale, la co-construction de la politique de la ville avec les habitants et le lancement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

La révision de cette géographie prioritaire a été établie selon des critères identiques à la précédente. Pour être éligible, le quartier doit être constitué de 1 000 habitants au moins, situé dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants, et être caractérisé par un décrochage du revenu de ses ménages par rapport à ceux de l'unité urbaine et de la France métropolitaine.

Désormais, 1 362 QPV, contre 1 296 précédemment, sont comptabilisés en France métropolitaine. À Grand Paris Sud, la quasi-totalité des anciens quartiers prioritaires sont impactés par la nouvelle géographie, certains voyant leur périmètre évoluer, d'autres entrants ou sortants du dispositif.

¹ Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains.

² Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

LES 18 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GRAND PARIS SUD



GRIGNY

- 1 La Grande Borne - Le Plateau
- 2 Grigny 2

RIS-ORANGIS

- 3 Gare
- 4 La Rénovation
- 5 Le Plateau

ÉVRY-COURCOURONNES

- 6 Champier Du Coq - Champs Elysées – Petit Bourg
- 7 Pyramides - Bois Sauvage
- 8 Le Canal
- 9 Les Passages
- 10 Le Parc aux Lièvres
- 11 Les Épinettes
- 12 Les Aunettes

CORBEIL-ESSONNES

- 13 Les Tarterêts
- 14 Rive Droite
- 15 Montconseil
- 16 La Nacelle - Papeterie

MOISSY-CRAMAYEL

- 17 Lugny Maronniers – Résidence du Parc

SAVIGNY-LE-TEMPLE

- 18 Centre-Ville – Quartier de l'Europe



18 QPV à Grand Paris Sud
contre 19 auparavant



47 QPV en Essonne
contre 39 auparavant



25 QPV en Seine-et-Marne
contre 24 auparavant

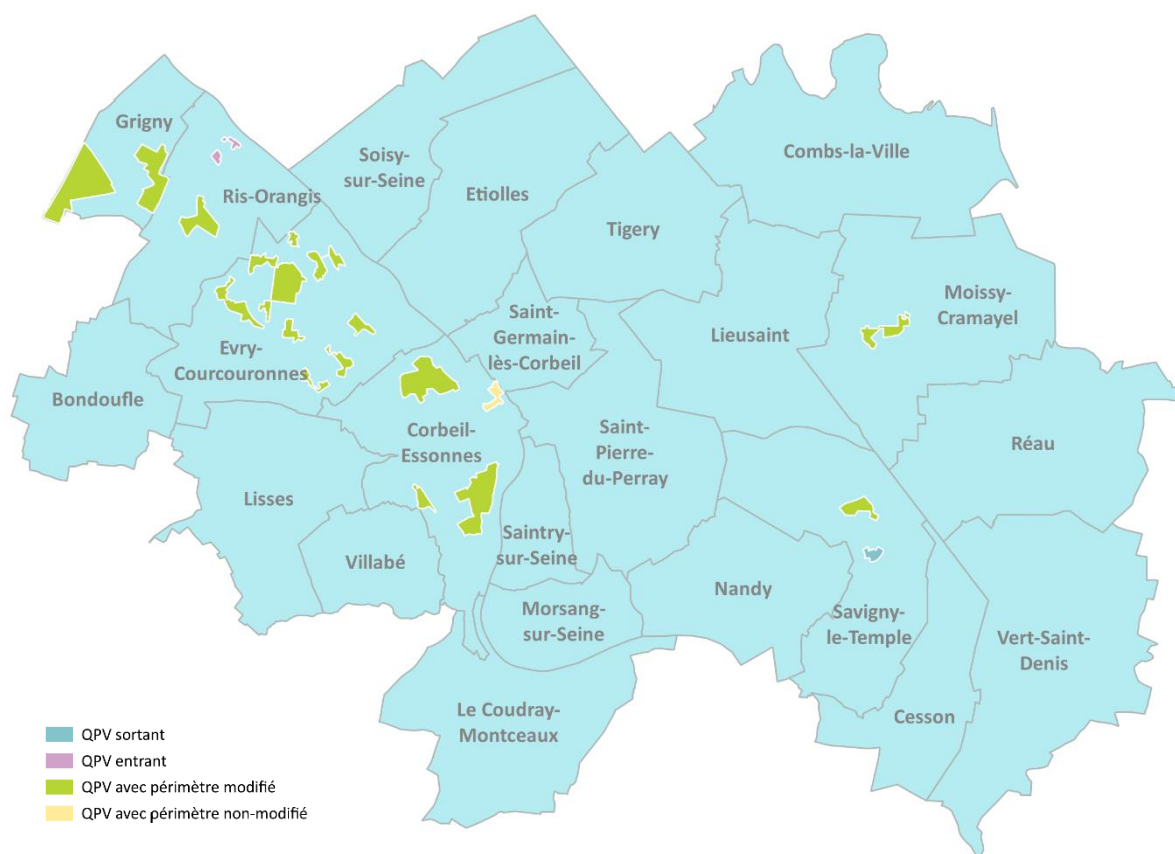


276 QPV en Île-de-France
contre 272 auparavant

i Il n'est plus fait mention de Quartiers de veille active (QVA) dans cette géographie prioritaire³. En revanche, l'identification par les collectivités, en accord avec l'État, de « poches de pauvreté » pour corriger certains effets de seuil fait son apparition. Contrairement aux QVA, ces zones pourront bénéficier de crédits, à hauteur de 2,5 % de l'enveloppe départementale dédiée aux QPV.

³ Observatoire territorial de Grand Paris Sud, Atlas des Quartiers prioritaires de la politique de la ville à Grand Paris Sud, septembre 2022.

GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE 2015/2024 : LES GRANDS CHANGEMENTS POUR GRAND PARIS SUD



1 QPV sortant

« Droits de l'Homme » à Savigny-le-Temple.

Le nombre de quartiers prioritaires pour cette commune passe alors de 2 à 1 QPV.



2 QPV entrants

« La Rénovation » et « Gare » à Ris-Orangis (précédemment classés en QVA).

Le nombre de quartiers prioritaires pour cette commune passe alors de 1 à 3 QPV.



15 QPV voient leur périmètre évoluer⁴

Parmi les changements notables :

« Champtier du coq », « Champs Élysées » et « Petit Bourg » fusionnent en un unique QPV à Evry-Courcouronnes. Le nombre de quartiers prioritaires pour cette commune passe alors de 9 à 7 QPV. À « La Nacelle », s'ajoute le quartier de La Papeterie pour devenir « La Nacelle-Papeterie » à Corbeil-Essonnes

Le QPV « La Grande Borne - Le Plateau », à cheval sur Grigny et Viry-Châtillon, est dorénavant scindé en 2 QPV et devient « La Grande Borne » uniquement à Grigny.



7 400 habitants supplémentaires concernés par la géographie prioritaire à Grand Paris Sud

Selon les estimations de l'observatoire⁵, la nouvelle géographie prioritaire couvrirait 93 600 habitants environ sur le territoire contre 86 200 précédemment.

⁴ Seul le QPV « Rive-Droite » à Corbeil-Essonnes n'a aucune modification de périmètre dans cette nouvelle géographie.

⁵ Sur la base des données 2018.

CORBEIL-ESSONNES >>> LES TARTERÈTS

CORBEIL-ESSONNES / Les Tarterêts



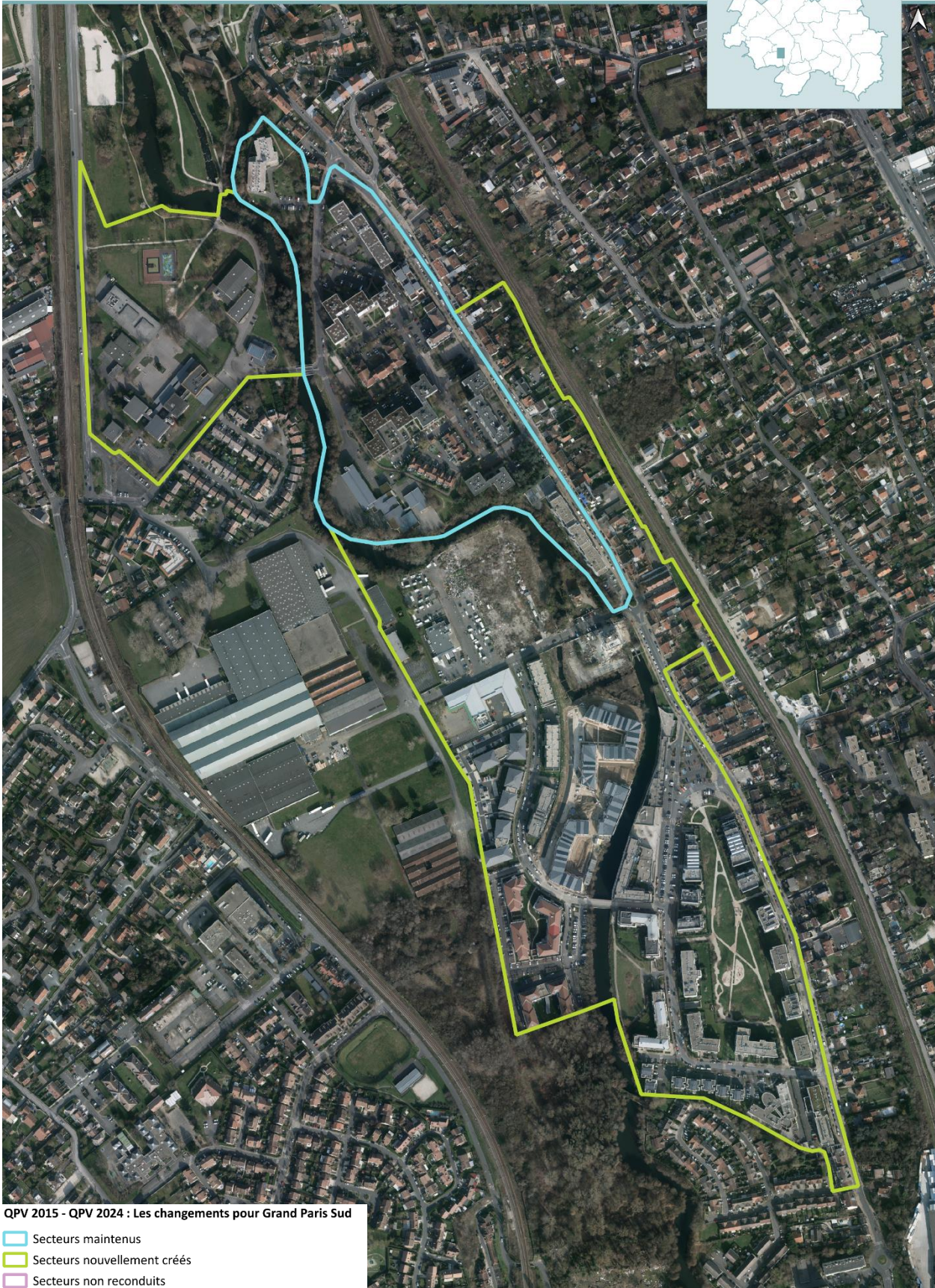
CORBEIL-ESSONNES >>> MONTCONSEIL

CORBEIL-ESSONNES / Montconseil



CORBEIL-ESSONNES >>> LA NACELLE - PAPETERIE

CORBEIL-ESSONNES / La Nacelle - Papeterie



CORBEIL-ESSONNES >>> RIVE DROITE

CORBEIL-ESSONNES / Rive Droite



ÉVRY-COURCOURONNES >>> LES AUNETTES

ÉVRY-COURCOURONNES / Les Aunettes



ÉVRY-COURCOURONNES >>> LE CANAL

ÉVRY-COURCOURONNES / Le Canal



ÉVRY-COURCOURONNES >>> CHAMPTIER DU COQ – CHAMPS ÉLYSÉES – PETIT BOURG

ÉVRY-COURCOURONNES / Champtier Du Coq - Champs Elysées - Petit Bourg



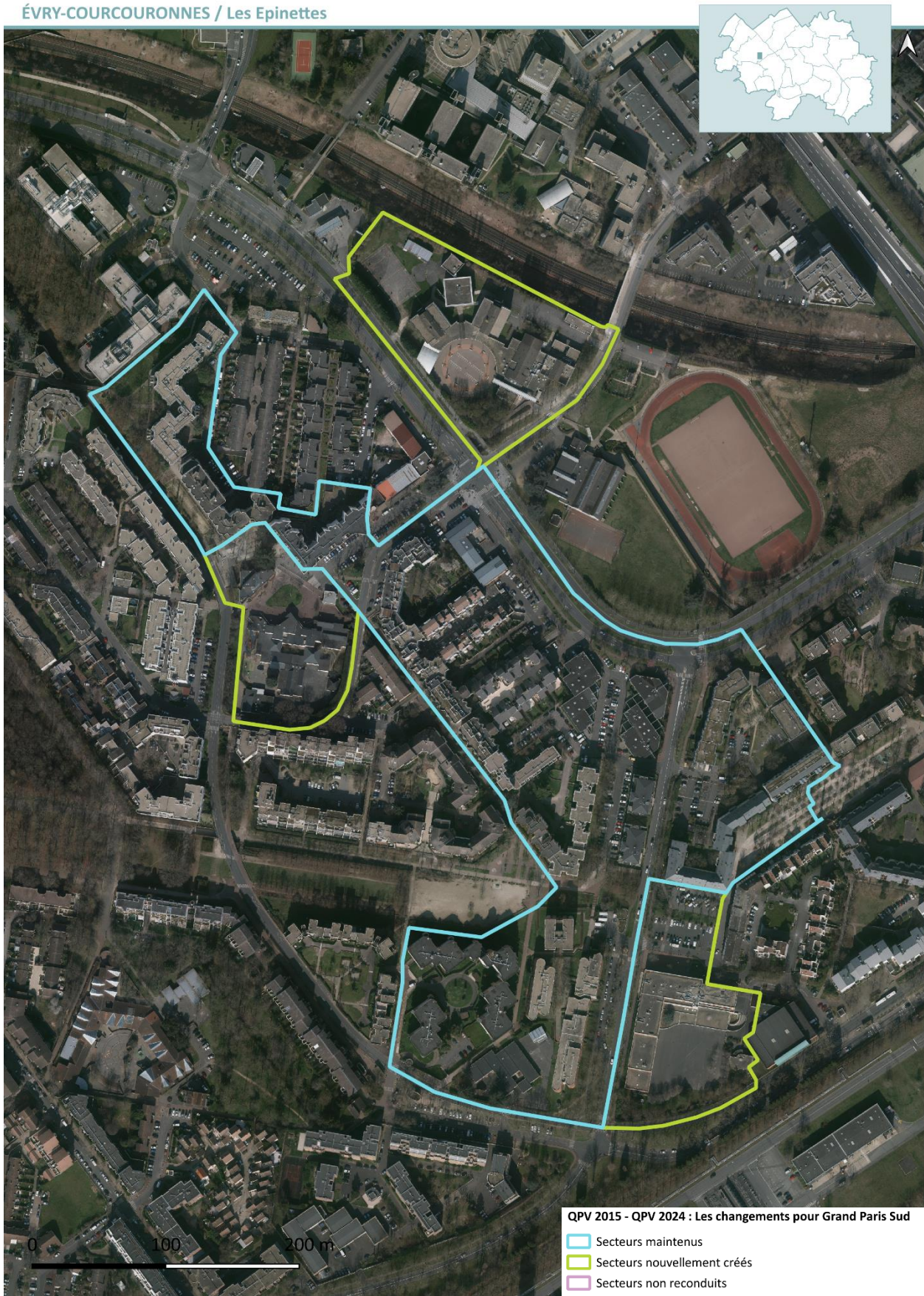
ÉVRY-COURCOURONNES >>> LE PARC AUX LIÈVRES

ÉVRY-COURCOURONNES / Le Parc Aux Lièvres



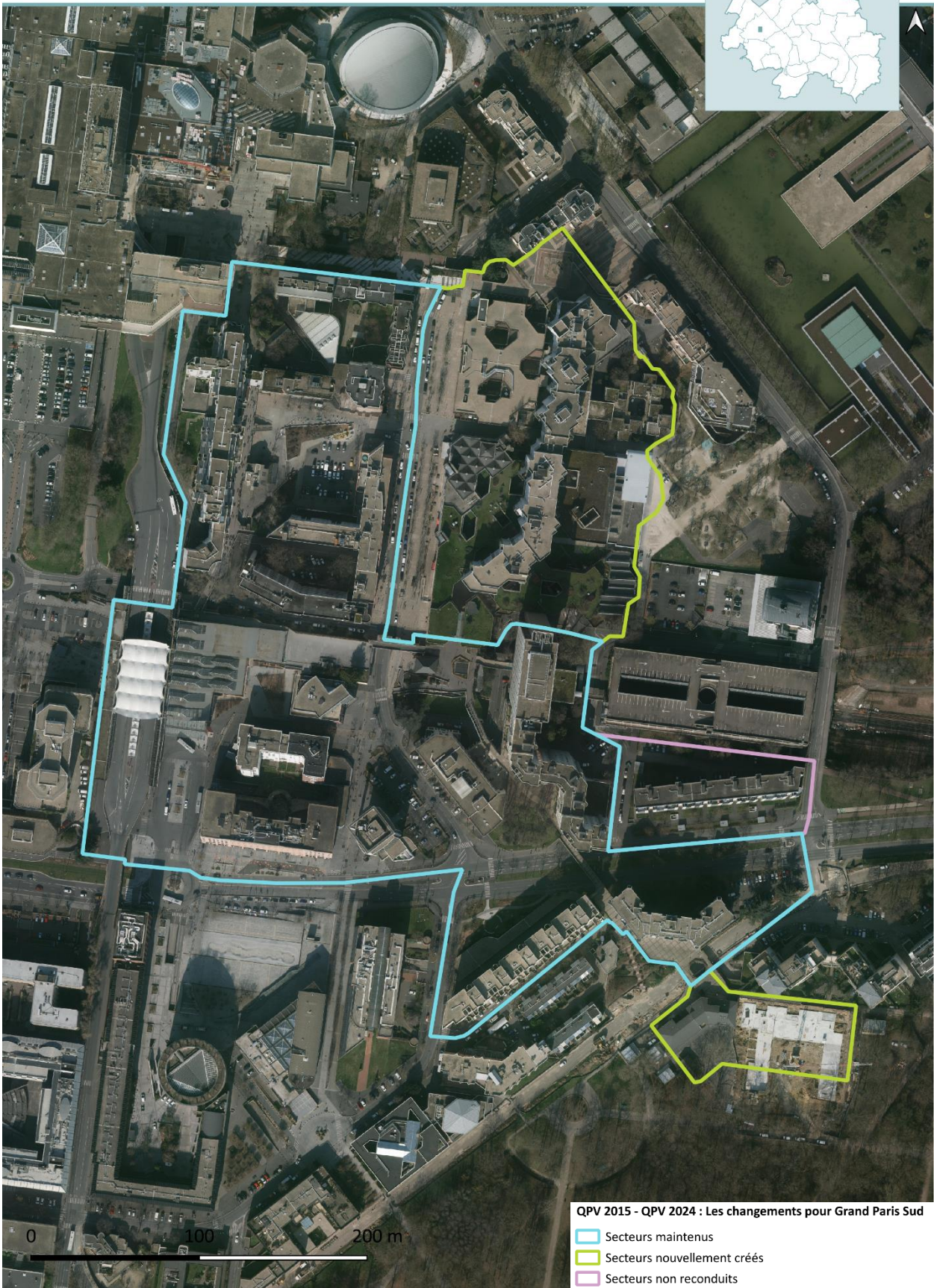
ÉVRY-COURCOURONNES >>> LES ÉPINETTES

ÉVRY-COURCOURONNES / Les Epinettes



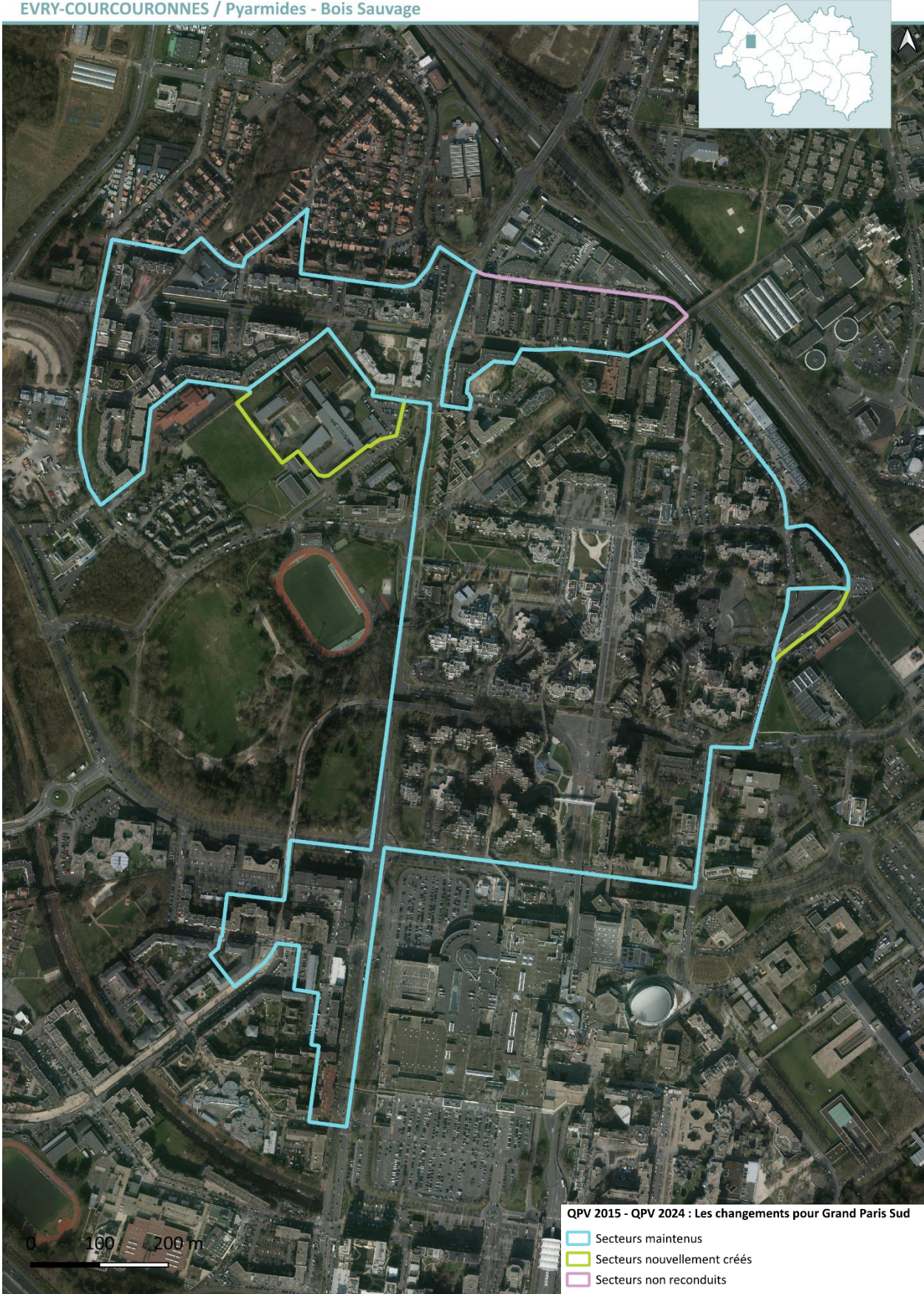
ÉVRY-COURCOURONNES >>> LES PASSAGES

ÉVRY-COURCOURONNES / Les Passages



ÉVRY-COURCOURONNES >>> PYRAMIDES – BOIS SAUVAGE

EVRY-COURCOURONNES / Pyarmides - Bois Sauvage



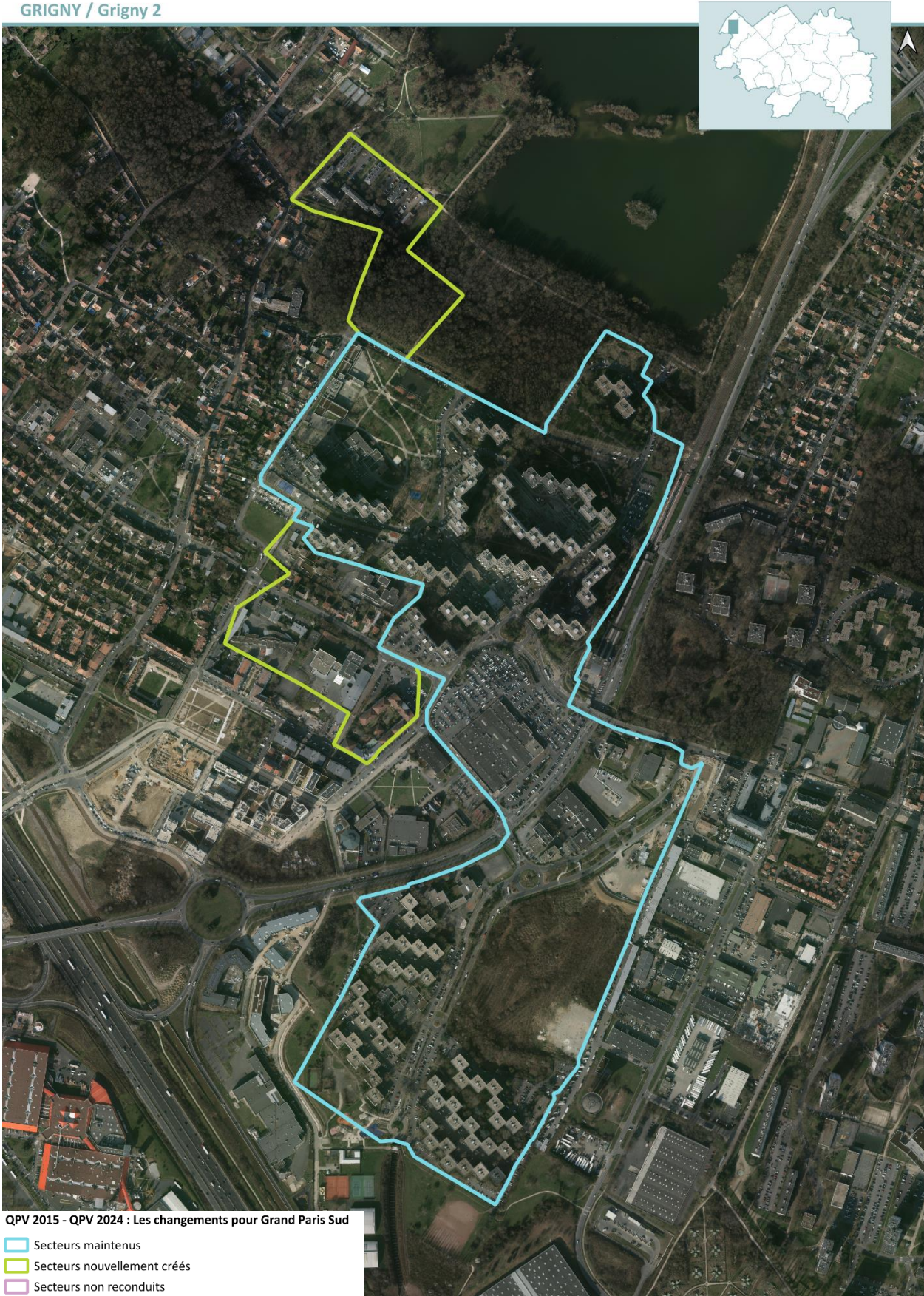
GRIGNY >>> LA GRANDE BORNE

GRIGNY / La Grande Borne



GRIGNY >>> GRIGNY 2

GRIGNY / Grigny 2



RIS-ORANGIS >>> GARE

RIS-ORANGIS / Gare



RIS-ORANGIS >>> LA RÉNOVATION

RIS-ORANGIS / La Rénovation



RIS-ORANGIS >>> LE PLATEAU

RIS-ORANGIS / Le Plateau



MOISSY-CRAMAYEL >>> LUGNY-MARONNIERS – RÉSIDENCE DU PARC

MOISSY-CRAMAYEL / Lugny Maronniers - Résidence Du Parc



SAVIGNY-LE-TEMPLE >>> CENTRE VILLE – QUARTIER DE L'EUROPE

SAVIGNY-LE-TEMPLE / Centre Ville - Quartier De L'Europe



